

Projet d'appui à la reconstruction intégrée au Népal dans 3 districts affectés par le séisme de 2015

Note d'étape
Novembre
2016



Projet soutenu par

Résumé :	Programme de reconstruction d'équipements communautaires, d'appui à l'auto reconstruction avec des ressources locales. Appui à la planification intégrée et participative du territoire (cartographie des risques, programmation des espaces public, renforcement des capacités de gouvernance locale, dispositif d'alerte précoce communautaire). Campagne de sensibilisation et d'information sur l'Habitat durable (Habitat Literacy)
Zones intervention :	Sindhupalchowk : Ramechaap : Dolakha
Durée de l'intervention :	Date de début : 01/09/2016 Date de fin : 31/09/2017 + suivi local

Budget du projet	En euros
Montant total de la subvention demandée :	164 269 €

30 Novembre 2016

1. Contexte

Un an après le séisme, les activités de reconstruction au Népal sont encore très balbutiantes. Le pays qui était déjà très fragile avant la catastrophe a traversé la phase de post urgence dans un climat d'instabilité institutionnelle et de gouvernance qui ont empêché le déroulement d'une stratégie efficace de reconstruction. Après l'élan de solidarité remarquable des populations et de la société civile locale, l'aide humanitaire internationale n'a pas pu se déployer comme prévu, à cause notamment de blocages bureaucratiques, mais aussi de conditions climatiques et logistiques très difficiles.

Si les activités de relèvement précoce ont pu être conduites avec une certaine efficacité, les programmes classiques d'abris d'urgence ou de réhabilitation n'ont pas pu être réalisés durant la mousson de l'été 2015. Le pays a été ensuite confronté à un blocus de ses frontières à partir de septembre jusqu'en février 2016, provoquant une pénurie majeure, dont on estime l'impact économiques aussi important que le séisme. Cette deuxième crise a précarisé encore plus les initiatives et les acteurs dans leurs efforts de reconstruction, prolongeant d'autant la période de post urgence. Dans un climat de mécontentement et de batailles politiques, le gouvernement népalais a tâtonné pendant plusieurs mois avant de statuer sur le cadre juridique et opérationnel de l'aide, avec la création d'une Agence Nationale de la Reconstruction (NRA), qui a la charge désormais de la mise en œuvre du programme d'appui global à la reconstruction. Ce dispositif consiste essentiellement à distribuer des subventions aux ménages les plus affectés, avec un support technique et une ingénierie sociale pour en garantir l'efficacité et la performance.

Cependant, le contexte antérieur de mal développement, la faible disponibilité et qualité des ressources humaines, la défiance de la société civile, l'absence de transparence, les enjeux politiques locaux fragilisent la bonne exécution des activités qui vont dépendre de la capacité des villages ciblés à se faire adopter par des ONG locale et internationales fiables. En effet, les guidelines techniques et méthodologiques diffusés par la NRA sont très flous et peu réalistes, dans un contexte d'intervention où les sites sont très peu accessibles, les coûts d'acheminement des matériaux prohibitifs et la main d'œuvre quasi inexistante. Le catalogue officiel de maisons agréées par la NRA ne sont pas adaptés à cette réalité des villages de montagne isolés qui vivent essentiellement dans une économie de subsistance, non monétarisée. La dotation prévue de 2 000 € n'est pas suffisante pour reconstruire une unité d'habitation minimum solide et les populations n'auront pas les moyens de compléter ce budget.

La stratégie adoptée par la NRA consiste à financer directement les habitants qui deviennent donc des maîtres d'ouvrage de leur propre maison à reconstruire. L'enjeu est de pouvoir accompagner de manière pragmatique le processus d'auto reconstruction, avec de l'appui technique, mais aussi social pour optimiser les moyens par rapport à leur besoins immédiats et futurs. L'agence ne dispose pas de cadres suffisants et a formé dans l'urgence des centaines de fonctionnaires qui sont nommés dans les districts pour assurer le suivi. En réalité, le processus est mal maîtrisé et fonctionne au gré des bonnes volontés locales et des ententes avec les parties prenantes. Le processus NRA finalement officialisé en mars 2016, a consommé beaucoup de temps et d'énergie parmi les ONG qui s'étaient positionnées depuis des mois sans pouvoir être autorisées à lancer des programmes de reconstruction. A ce jour, seuls les programmes de bâtiments publics et communautaires ont pu être lancés dans certains districts (avec ou sans l'aide financière de l'état).

La coordination et la répartition de l'aide se fait à travers des plateformes pilotées par les agences internationales (IOM, UNOPS, UN Habitat, etc.), mais beaucoup de confusion règne au niveau des services déconcentrés dans les districts, car l'information est difficilement accessible ou comprise.

On constate également une grande disparité géographique de l'aide avec des localités peu

couvertes ou des discriminations sociale ou ethniques de fait.

La philosophie égalitariste prônée par le gouvernement produit en effet des effets pervers : des franges de population les plus vulnérables sont exclues de fait des listes d'éligibilité (critères non transparents) et les diagnostics techniques de destruction des maisons n'ont pas été conduits de manière rigoureuse ni croisée avec les critères socio-économiques. Il faut donc être vigilant sur le ciblage des bénéficiaires et adopter des mesures de compensation, au-delà de l'aide nécessaire mais insuffisante de la NRA (il faut au moins 4 000 € pour construire une unité décente de 40m²)

2. Le site du projet

De fait, le cadre NRA apparaît plus comme un mécanisme de contrôle bureaucratique qui permet aux autorités de montrer une certaine maîtrise technique et financière au niveau national. Sur le terrain, le dispositif devient plus lâche car il se heurte à des lacunes organisationnelles, des jeux d'acteurs locaux, des opérateurs à très faible compétence. La phase de sélection des bénéficiaires a montré ses limites et ses dérives (critères discriminants) et conduit les ONG agréées à se transformer en distributeurs d'activités et de matériaux, sans véritable préoccupation des enjeux plus globaux de la reconstruction. A leur décharge, le rapport de force entre société civile et gouvernement induit des stratégies de court terme et de captation de l'adhésion qui parfois tourne au clientélisme. Ce contexte rend particulièrement difficile l'intervention d'une ONG étrangère.

Il nous semble aujourd'hui indispensable de mieux prendre en compte le montage d'opération et d'adopter une position de double agenda : ne pas se heurter frontalement au processus légitime du gouvernement malgré ses faiblesses (accompagner le processus NRA) et saisir les lacunes comme des opportunités d'agir en complémentarité, avec une attention particulière pour les « laissés pour compte » et une vision de renforcement des capacités pour une reconstruction graduelle, mais inscrite dans la durée.

Le nouveau territoire d'intervention proposé et validé par CUF est situé dans trois districts (Sindhupalchok, Dolakha, Ramechaap) qui ont été frappés par les deux séismes d'avril et mai 2015. Les trois villages (Nagdaha VDC, Ramechhap / Peepal Danda VDC, Sindhupalchowk / Namdu & Kabhre VDC, Dolakha) ont été fortement touchés et la plupart des maisons sont détruites.

Comme partout, les besoins en accompagnement technique, mais aussi méthodologique sont criants. Lassés d'attendre les mesures annoncées par le gouvernement, les familles parent au plus pressé et reconstruisent tant bien que mal des structures temporaires, à partir des débris recyclés des maisons détruites. La configuration est donc très similaire à ce que nous avons connu dans la vallée de Thangpal.

3. Le partenaire :

Jagaran bénéficie actuellement de notre appui dans le cadre du suivi des opérations de reconstruction de bâtiments communautaires soutenues.

Le fait que Jagaran a été implanté depuis des années dans les régions à traiter avec des partenaires locaux qui connaissent les vrais enjeux du site, sont un atout du projet car parmi eux il est possible d'avoir une approche plus précise des besoins réels de chaque communauté.

Un accord de partenariat a été négocié et signé entre l'association Jagaran et A&D. au mois de septembre et signé en octobre. Sur le terrain, dans chaque VDC, une association locale, partenaire de Jagaran, est notre relais local avec les membres e la communauté. Cette organisation nous permet de pouvoir être au plus proche des populations et de pouvoir bénéficier d'une relation de travail et de confiance instauré de longue date avec ces relais locaux.

³⁵₁₇ Sindhupalchowk: DYRING (Dynamic Rural Raising Group)

³⁵₁₇ Ramechhap: HUSOC (Human Right and Social Justice Coordinate Committee)

³⁵₁₇ Dolakha: HURADEC (Human Right Awareness Development Center)

Une location a été trouvée dans le village de Mainpokhari dans le district du Dolakha par notre partenaire Jagaran. Situé à 1 km du centre bourg, ce bureau hébergera les membres d'A&D et servira aussi de bureau de projet. Il est composé d'un bureau et 2 chambres. Ce bureau/guesthouse sera complètement opérationnel d'ici début décembre. En attendant les équipes sont hébergées dans un hôtel de Mainapokhari.

L'équipe A&D du projet a été complétée et de nouveaux recrutements ont été faits. Elle est composé de :

³⁵₁₇ Au Népal

³⁵₁₇ 1 chef de mission- Architecte

³⁵₁₇ 1 chef de projet – architecte – technologie alternative

³⁵₁₇ 1 ingénieur BTP –coordination de chantier

³⁵₁₇ 1 ingénieur BTP –formation et sensibilisation

³⁵₁₇ 1 architecte – technologie alternative & monitoring

³⁵₁₇ A Paris

³⁵₁₇ 1 desk programme et habitat literacy - architecte

³⁵₁₇ 1 desk administration et technologie alternative

4. Etat des lieux des différents Composantes du programme :

4.1 « Reconstruction »

La composante Reconstruction dans la note de cadrage du Projet est notamment dédiée a la construction des 3 CRC ; Dans cette première étape ce sont déroules les activités suivantes :

4.1.1 Identification des Terrains de Construction sur le trois districts

L'équipe, composée de membres de Jagaran (travailleurs sociaux) et d'A&D (architecte et ingénieurs) se sont rendu sur place dans les 4 VDC afin de prendre contact avec les communautés, les consulter sur les activités et organiser la mise à disposition et préparation des terrains ou seront **construits les 3 CRC et le HRC**. Dans chaque village les équipes de A&D ont vérifié la possibilité de construire sur les terrains proposés, la disponibilité des matériaux, l'accessibilité aux sites ainsi que préconisé les aménagements éventuels à réaliser en vue de la construction.

Les équipes ont aussi expliqués l'objectif de formation lors de la réalisation des constructions et ont discuté de la participation de la communauté à la préparation des sites. Jagaran fournira avant le démarrage des chantiers les autorisations et bornages officiels et garantira l'adéquation administrative des terrains

1. Sindhulpalchowk District. (chef lieu :Chautara) Pipai Danda Gau,



Le site est situé à côté de l'école et il est d'une surface suffisante pour construire le CRC mais plusieurs aménagements sont à réaliser avant de pouvoir commencer la construction.

Le site est accessible par une route ce qui permettra un acheminement des matériaux plus facile et il y a de l'électricité disponible. En revanche le village rencontre un problème d'accès à l'eau qui obligera de faire venir de l'eau par camion-citerne pour la réalisation du chantier.

2. Nagdaha, Ramechhap district (chef-lieu Manthali)



Le village à un gros problème d'approvisionnement en électricité. Seule l'école et le bureau du VDC sont équipés de panneaux solaires.

3. Dolhaka District. (chef-lieu : Charikot) Dandagaun,Sun khani et apres Mainapokhari



D'abord, ils sont cibles deux terrains, un pour le HRC et un pour le CRC, un a Sunkhani VDC et un autre Namdu VDC.

Sunkhani : le site était situé à côté du VDC du village. Avec de l'espace suffisamment plain pour la construction. L'équipe a échangé avec la communauté pour la préparation du terrain. L'aménagement d'un mur de soutènement en gabion était nécessaire.



Access to the site



VDC office and site



Site



Fence around the proposed site

Sans négliger le travail fait par les partenaires locales, et la mise à disposition des terrains, le fait d'avoir des chantiers si éloignées l'un de l'autre, car même s'il s'agit du même district, le fait d'avoir 2 heures de transport entre les deux sites, généré non seulement des problèmes logistiques du déploiement de l'équipe A&D mais aussi l'impact dans l'application du projet de fond (participation de la population concerné, interaction du projet dans la communauté ciblé...)

Avec cet regard, ils sont réétudiés des autres possibles sites avec HURADEC, et en tenant en compte que Sunkhani est situé très proche de l'épicentre du deuxième tremblement de terre (Singati), et que le déploiement humanitaire est grande (pilote de l'enrôlement procès et plusieurs projets des différents IONGs sont déjà sur place), cet VDC a été mis de côté afin de favoriser des autres territoires plus démunies de l'aide humanitaire.

Finalement, après cet situation, ils sont choisis les terrains de construction pour le CRC et le HRC, sur deux VDC voisins, dans de wards aussi voisins entre eux.

Namdu : Ou il sera construit me CRC Centre de Ressources Communautaire dans le Ward 3 (Dadagaun)

Le terrain proposé est un terrain agricole qui appartient a une propriétaire privé. Celui-ci donne le terrain pour la construction du CRC mais désire le donner à un groupement coopératif composé d'une cinquantaine de femme.

Les démarches sont en cours auprès des autorités de Chautara pour enregistrer les 50 femmes en groupement afin de pouvoir leur transférer la propriété.

Le site doit être nivelé car il est constitué de 2 terrasses



Measuring the site with Community people



Road access to the site



The site has two step which needs to clear and be flattened



The site

Kabhre : Un deuxième terrain a donc été sélectionné, appartenant au même propriétaire à une centaine de mètre plus loin sur la même route. Le HRC Centre de Ressource de l'Habitat durable sera situé au Ward 2.

Il est situé en contrebas du bureau A&D à Mainapokhari. Ce site est placé sur le bord de route à côté du petit étang qui donne son nom au village (, Maina = type d'oiseau, Pokhari = étang), juste après l'embranchement des routes menant au centre bourg d'un côté, et au dispensaire, à la clinique vétérinaire ainsi qu'au futur bureau du VDC de l'autre. Ce premier site a été finalement délaissé en raison de la nécessité de donner une bande de 2 mètres en bord de route pour la réalisation de la future route goudronnée.



Il s'agit d'un terrain agricole privé dont le propriétaire donnera la propriété du terrain au groupement coopératif de 35 femmes de Mainapokhari et transférera la propriété lorsque que ce groupement sera enregistré officiellement auprès des autorités de Chautara. Les démarches sont en cours.

Le site a été visité et mesuré par l'équipe d'A&D. Il est étalé sur 3 terrasses. La disponibilité de matériaux, l'accessibilité et les aménagements nécessaires pour préparer le terrain à la construction ont été vérifiés.

4.1.2 Diagnostique et préparation des terrains

1. Sindhupalchowk District. (chef lieu :Chautara) Pipai Danda Gau,

L'équipe A&D présente a la communauté les étapes à suivre : Déblaiement du terrain, Réalisation de murs de soutènement en gabion ou en pierre maçonnées sur 2 côtés du site

		
Road access to the proposed site	Taking measurement of site	Needed site clearance
		
Land protection needed in two side	The Site	Community people participating doing measurement

2. Nagdaha, Ramechap district (chef-lieu Manthali)

Le site est préparé déjà par la communauté. Il est suffisamment grand pour la construction.

		
Easy accessibility to the Site	Proposed site is safe and has sufficient area for the construction	Analysing site and discussing with beneficiaries
		
Road for site from Main Road	Health Post is close to the site	The Site

3. Dolhaka District. (chef-lieu : Charikot) Dadagaun, Mainapokhari

Namdu : La communauté a pris en charge le nivellement du terrain. Le terrain est maintenant prêt et nous attendons l'enregistrement du groupement de femmes.

Actuellement, Le terrain est en train d'être déblayé



Kabhre : La préparation du terrain est définie :

Niveler les terrains en ramenant les 3 niveaux de terrasses au niveau le plus bas.

Mur de soutènement en gabion ou réalisation d'une pente douce stabilisée en fond de terrain.

4.2 « Habitat Literacy »

Ayant par but la amélioration des connaissances et la capacité des populations les plus démunies à pouvoir se doter de compétences minimales pour construire un cadre bâti plus sûr et confortable, malgré l'indigence des moyens.

Ils ont été faites des enquêtes (Fiche d'enquête type en annexe) sur certaines ménages aux deux VDCS afin de cibler les besoins spécifiques en termes techniques, ainsi que la compréhension des différents typologies d'habitat et son scénario de reconstruction qui l'accompagne.

Le fin de ces enquêtes, c'est d'identifier les différents cas de la zone traitée, pour faire une alphabétisation customisée, pour que la population se sent appuyée et surtout afin de garantir une meilleur compréhension des enjeux, et puisse s'approprier des mesures à eux (fiches des différents cas type de ménage, traditionnel conforté, shelter, ... en annexe)

Le travail de création de support pédagogique a commencé afin d'accompagner la sensibilisation des populations. Dans un premier temps l'équipe a réalisé :

- 35 17 La revue des documentations existantes sur le sujet par A&D dans d'autres contextes
- 35 17 une recherche des documents existants diffusés ou non au Népal
- 35 17 la mise au point d'un format
- 35 17 la mise au point du plan du contenu

4.3 « Planification intégrée et Développement local »

Avec l'objectif de traiter la reconstruction dans une optique territoriale et communautaire, afin de limiter les inégalités et d'inscrire la phase de post urgence dans un retour rapide à des mécanismes de développement plus structurés.

Des activités liées au relevé participatif de priorités communautaires ainsi que de la reconstruction de l'habitat ont été proposées.

Donc afin de pouvoir développer les des outils de planification intégrée, ainsi que la capacité de décision des habitants sur son propre développement, des activités comme la production des cartes de risques, le relevé de l'existant (infrastructures urbaines basiques) étaient préconises.

Dans cette première étape il est déroulé une première activité d'approche à la communauté dont le but était de réaliser deux niveaux de mapping :

- 35 17 La carte de risques pour le territoire des VDC de Kabhre et Namdu, avec ces bassins versants, élargie pas seulement à ces limites administratives mais aussi ces limites géographiques. Ils 'étaient mise en évidence les différents types de risques dus aux glissements de terrain ... (En annexe)



hazard/risks	description	code	level	impact	danger level description	danger level	status
active rocks	hazardous zone of active rocks, landslides, debris flows, etc. in the area of the VDCs	1	1	extreme	highly hazardous, no shelter permitted for any temporary settlement or reconstruction, reconstruction during reconstruction phase of the settlement	1	red
landslide	areas in the path of landslides or debris flow	2	2	extreme	highly hazardous, no permanent or any temporary settlement or reconstruction, reconstruction during reconstruction phase of the settlement	2	red
landslide	areas of erosion, accumulation of debris or landslides, etc.	3	3	high	high risk, no permanent settlement, reconstruction during reconstruction phase of the settlement	3	yellow
active landslide	active landslides, debris flows, etc. in the area of the VDCs	4	4	extreme	highly hazardous, no permanent or any temporary settlement or reconstruction, reconstruction during reconstruction phase of the settlement	4	red
landslide	areas in the path of landslides or debris flow	5	5	extreme	highly hazardous, no permanent or any temporary settlement or reconstruction, reconstruction during reconstruction phase of the settlement	5	red
landslide	areas in the path of landslides or debris flow	6	6	extreme	highly hazardous, no permanent or any temporary settlement or reconstruction, reconstruction during reconstruction phase of the settlement	6	red
landslide	areas in the path of landslides or debris flow	7	7	extreme	highly hazardous, no permanent or any temporary settlement or reconstruction, reconstruction during reconstruction phase of the settlement	7	red
landslide	areas in the path of landslides or debris flow	8	8	extreme	highly hazardous, no permanent or any temporary settlement or reconstruction, reconstruction during reconstruction phase of the settlement	8	red
landslide	areas in the path of landslides or debris flow	9	9	extreme	highly hazardous, no permanent or any temporary settlement or reconstruction, reconstruction during reconstruction phase of the settlement	9	red
landslide	areas in the path of landslides or debris flow	10	10	extreme	highly hazardous, no permanent or any temporary settlement or reconstruction, reconstruction during reconstruction phase of the settlement	10	red

³⁵₁₇ Un relevé provisionnel fait notamment sur Dadagaun et Mainapokhari, comprenant les réseaux d'eau, et électrique, la gestion des déchets, les équipements publics, ainsi que l'identification des certains ménages associés aux coopératives locales. (En annexe)

5. Prochaines étapes :

Activités prévues sur la période jusqu'à Noël

5.1 «Reconstruction»

Premier tranche de livraison des matériaux

Mise en page des fonds des plans spécifiques pour le HRC et le CRC du Dolakha District.

5.2 « Habitat Literacy »

A&D constituera un guide pour l'éducation à l'Habitat qui abordera les sujets suivants :

³⁵₁₇ droit à l'habitat

³⁵₁₇ processus de reconstruction – droits et démarches

³⁵₁₇ le choix des sites de construction

³⁵₁₇ le design des bâtiments

³⁵₁₇ les technologies de construction conventionnelles et alternatives

³⁵₁₇ les matériaux

³⁵₁₇ les pathologies du bâti

³⁵₁₇ les confortements du bâti

³⁵₁₇ les énergies (solaire, cuisson, chauffage, etc.)

³⁵₁₇ l'accès à l'eau, latrines, assainissement

³⁵₁₇ la gestion des déchets

Le guide sera constitué de fiches indépendantes. Elles serviront de support de dissémination et sensibilisation aux bonnes pratiques constructives et permettront aux populations d'obtenir un conseil et une expertise pour la reconstruction de leur maison. Elles seront aussi consultables au HRC.

Chaque fiche traitera un seul sujet et sera conçue avec l'objectif d'être la plus simple et claire possible, (1 idée 1 fiche). Elle sera composée de dessins & photos, et traitera des avantages et désavantages ainsi que de l'aspect économique, environnemental et social.

5.3 « Planification intégrée et Développement local »

Sur le territoire il y a eu le déploiement de l'aide d'IOM et Acted pendant la période post-urgence au niveau du District, Ainsi que Save The Children, et d'autres ONG locales dans les VDCs concernées par le projet actuel, dans l'incertain période de reconstruction.

Il sera fait une superposition de cette information ; avec la couverture du processus NRA et son Progress, la couverture de la ONG Save the Children qui est déjà sur site en train de construire des salles de cours temporaires en bambou, et de soutenir quelques ménages qui ont des budgets propres pour construire des maisons avec des plans données par le DUDBC, la couverture des coopératives de femmes, ainsi que la couverture du partenaire local HURADEC ; avec nos enquêtes ;

Afin d'affiner la production de la documentation qui sera utilisée dans le HRC, et mieux cibler le projet aux populations démunies soit de l'aide gouvernemental (NRA Enrôlement Procès) soit de l'aide international (IONGs sur place) ; l'équipe A&D a commencé à faire des enquêtes sur une quarantaine de ménages pour comprendre le scénario de reconstruction spécifique à ces deux VDCs, et de connaître le déploiement de l'aide gouvernemental sur site ainsi que constater l'aide des autres ONGs.

Préparation de la mission de janvier/février
2017 :

- ³⁵/₁₇ Organisation d'un séminaire sur la gouvernance locale
- ³⁵/₁₇ Tenue d'une session café ONG à KTM
- ³⁵/₁₇ Session de formation / présentation de l'application Signalert
- ³⁵/₁₇ Mission avec représentant de CUF